

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MAURICE LES COUCHES

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 08 mars 2024 à 20 heures 00 minutes  
Salle du conseil  
Quorum : 6

**Présents :** M. BARRÉ Olivier, Mme BERNARD Marianne, Mme CAIRUS Josiane, Mme FORTIER Aurélie, M. GOUTTERATEL Pierre, M. MONACO Jean-Claude, M. PICARD Jean-Michel, Mme SAGOT Laetitia

**Procuration(s) :** M. SARRIEN Jacques donne pouvoir à M. BARRÉ Olivier

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** M. BOUTROY Xavier, M. SARRIEN Jacques

**Secrétaire de séance :** M. GOUTTERATEL Pierre

**Président de séance :** M. BARRÉ Olivier

### **1 - Approbation du PV de la séance du 9 février 2024**

M. le Maire donne lecture du procès verbal de la dernière séance du conseil municipal que celui-ci approuve à l'unanimité.

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

### **2 - Acquisition terrains**

M. le Maire expose au conseil que les parcelles de terrain sis Dessous de Marchez et Aux Petits Galets sont à vendre. Dans le cadre du projet de création des réserves foncières et compte tenu des caractéristiques de ces parcelles.

Cadastre	Adresse terrain	Superficie	En m <sup>2</sup>
A377	Dessous Marchez	00 ha 07 a 23 ca	723
C183	Les Petits Galets	00 ha 10 a 03 ca	1003
C184	Les Petits Galets	00 ha 35 a 45 ca	3545
C185	Les Petits Galets	00 ha 06 a 80 ca	680
C186	Les Petits Galets	00 ha 26 a 85 ca	2685
		<b>TOTAL</b>	<b>8636 m<sup>2</sup></b>

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Vu l'inscription au budget 2024 du montant nécessaire à l'acquisition,

\*\*\*

**Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le conseil après délibération à l'unanimité :**

- Autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces terrains pour un prix maximum de 1800 €

Cadastré	Adresse terrain	Superficie	En m <sup>2</sup>
A377	Dessous Marchez	00 ha 07 a 23 ca	723
C183	Les Petits Galets	00 ha 10 a 03 ca	1003
C184	Les Petits Galets	00 ha 35 a 45 ca	3545
C185	Les Petits Galets	00 ha 06 a 80 ca	680
C186	Les Petits Galets	00 ha 26 a 85 ca	2685
		<b>TOTAL</b>	<b>8636 m<sup>2</sup></b>

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

### **2- Point projet travaux**

- retour du dossier de la DDPP : le matériel est conforme, le plafond peint convient, il faudra revoir l'équipement du vestiaire des agents
- Voirie : nettoyage des fossés sur la route de Dracy ; curage du fossé de Corcelles vers le lavoir
- CCGAM : il est prévu un exercice incendie dans le temps du midi.
- le syndicat du versant de la Dheune prévoit le nettoyage et enlèvement des souches dès que la météo le permettra.

### **3- Point budget**

- La commission finances se réunira le 20 mars 19h.
- il est nécessaire de faire une nouvelle provision pour la dette famille Mathieu pour 3360€
  - Investissement : tondeuse , terrains 1800 € , amortissement sur l'enfouissement de Corcelles 4070€

### **4- Conseil d'école : rapporté par Aurélie Fortier**

- parking des agents sur l'arrière de l'école
- potager possible pour l'école
- boîte aux lettres de l'école est cassée
- sonnette du portillon qui ne fonctionne pas
- néon salle de classe à changer
- vérifier le ballon d'eau chaude
- demande de la maitresse pour la mise à disposition du bureau du maire de 16h à 16h45 :
- > demande refusée : horaire non possible
- visite médicale des enfants : mise à disposition de la salle des fêtes le 28 mars

### **5- questions diverses :**

- M. le Maire informe de la déviation transmise par le département qui passera par Saint Maurice les Couches afin d'éviter la route Mazenay Dracy
- Projet Camping la Bonne vie (Mme BERNARD est sortie de la salle du conseil pour ne pas prendre part à la discussion car est directement impliquée dans ce dossier) Le PLUi a validé 1Ha constructible par la commune que ce soit un projet privé ou porté par la commune, sur une durée de 6 an ; comme l'agrandissement du camping "La Bonne Vie"
- Retour de la concertation sur la date du repas des aînés, en novembre ou en mars. Il en est ressorti que le prochain repas des aînés aura lieu en mars 2025.

**Fin de séance 23h15.**

Le Secrétaire de séance,

Fait à SAINT-MAURICE-LES-COUCHES  
Le Maire,